

La SNCF aiguille ses fibres optiques chez Orange

Orange s'apprête à renforcer son infrastructure de fibres optiques grâce à la SNCF. Les deux entreprises ont signé un accord de partenariat qui va permettre à l'opérateur historique de profiter de la capacité excédentaire du nouveau réseau de fibres déployées depuis 5 ans par la société ferroviaire. Le volume de capacité apportée n'a cependant pas été précisé.

L'accord, signé pour 10 ans et renouvelable jusqu'en 2050, va permettre à Orange de bénéficier dès aujourd'hui de 4 300 km de fibres supplémentaires. *A priori*, celles-ci courent le long des axes des lignes TGV principalement. Et l'infrastructure devrait s'étendre à plus de 14 000 km de fibres d'ici 2024 grâce au déploiement progressif par SNCF Réseau. Né en janvier 2015 de la fusion de Réseau Ferré de France (RFF), SNCF Infra et de la Direction de la Circulation Ferroviaire (DCF), le gestionnaire du réseau ferroviaire sera en charge des raccordements des fibres aux infrastructures d'Orange et de leur maintenance.

De la fibre accessible aux concurrents

Les termes financiers de l'accord n'ont pas été précisés. Ils devraient néanmoins être largement rentables pour Orange qui n'aura pas à supporter les coûts de déploiement de cette infrastructure optique et en profitera pour commercialiser l'excédent capacitaire aux autres opérateurs. « Elles permettront à ces opérateurs de supporter le déploiement de leur réseau structurant ou la desserte des zones d'activité économique, ou encore le raccordement de sites mobiles », indique Orange. Qui se donne également la possibilité de louer les nouvelles fibres de la SNCF pour compléter son réseau en propre afin de renforcer la sécurisation et la modernisation de certaines liaisons.

La nouvelle infrastructure entre les mains d'Orange devrait notamment aider les opérateurs à répondre à leurs obligations de couverture des axes ferroviaires et routiers dans le cadre des [licences 700 MHz](#). D'ici à 2030, ils devront en effet couvrir 90% des lignes de train nationales et 80% des lignes régionales. L'infrastructure optique qui court le long des rails de la SNCF devrait ainsi grandement simplifier le raccordement des stations radio installées près des points hauts pour les accès mobiles. Et accélérer d'autant le déploiement du réseau très haut débit (THD). L'accord avec la SNCF permet de « contribuer ainsi à l'ambition de rendre la fibre optique accessible à tous à l'horizon 2022 », indique Orange dans son communiqué. L'opérateur fait évidemment référence au Plan France THD du gouvernement qui vise à apporter le très haut débit sur l'ensemble du territoire, dont 80% en fibre à domicile, à cette échéance.

Lire également

[La fibre d'Orange séduit 1 million de foyers en France](#)

[Très haut débit : les réseaux d'initiative publique au service des emplois](#)

[La SNCF rate le train du WiFi en 2016](#)